

LA SAP'Auvergne



DÉFI VÉLO DE 30H ORGANISÉ PAR LA SAPAUDIA AUVERGNE BOUCLE AU DEPART DE TENCE

CE DÉFI EST AUSSI OUVERT AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (TANDEMS À DISPOSITION) ET VA PERMETTRE LA PROMOTION DU DON DE MOELLE OSSEUSE
400KM, 150 CYCLISTES, 7 RAVITAILLEMENTS, 5000M DÉNIVELÉ POSITIF

24-25 JUIN 2021

Pour + d'infos, rendez-vous sur : sapauvergne.fr
06.27.87.69.96 - contact@lasapaudia-auvergne.fr



LA SAP'Auvergne

« Nous partons tous ensemble, nous arrivons tous ensemble »

Pour interpeller, sensibiliser et recruter, les participants du défi vélo s'engagent dans une épreuve exceptionnelle par la longueur du parcours, par l'intensité de l'effort et par l'engagement de partir ensemble, cheminer ensemble, arriver ensemble...

Régis Marcon, chef cuisinier français triplement étoilé et son fils Jacques Marcon seront les parrains de cette édition 2021.

Programme de l'événement :

Départ le jeudi 24 juin à 09h30 de Tence (43190) et arrivée le vendredi 25 juin en fin de journée à Tence. Soit un périple de plus de 30h à vélo « non-stop » (avec ravitaillements) dans le but de réaliser une boucle qui nous amenera traverser, entre autres, les villes du Puy-En-Velay, Brioude, La-Chaise-Dieu,...

Une sécurité sans faille sera prévue : Motos, voitures, signaleurs à pied et encadrants se relayeront tout au long des 400 km du circuit pour assurer la sécurité des participants. Médecins et professionnels de la sécurité seront présents dans l'organisation.

Participants :

Environ 150 cyclistes avec de nombreux tandems. Ce défi est ouvert aux personnes en situation de handicap (tandems à disposition).

Encadrants :

Environ 100 personnes seront présents pour assurer l'encadrement des cyclistes (motards, ravitaillements, infirmiers, bénévoles...).

Devenir partenaire :

Organiser ce défi représente un budget important, qu'une association, telle que La Sapaudia Auvergne, ne peut pas assumer seule. Nous privilégions et recherchons au maximum les contributions en nature volontaires, qu'elles soient sous forme de bénévolat, de prestations ou de dons en nature.

Après votre don, l'organisme vous fera parvenir un reçu fiscal. Si vous êtes imposable, il vous permettra de bénéficier **d'une réduction d'impôts de 66.6% du montant de votre don.**

Vous souhaitez vous inscrire au défi vélo, être encadrant ou devenir partenaire de l'événement ?

Rendez-vous sur le site <https://sapauvergne.fr>